

Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges de l'Eure

à l'UD F.O. 12 rue de l'Ardèche 27 000 Evreux

02 32 33 01 11

syndicat@snfolc27.fr

Secrétariat de l'U.D. (toute la semaine) Tél: 02 32 33 04 67 Fax: 02 32 33 78 30

Evreux, le 30 octobre 2025

Objet : salon de la défense du 17 octobre à Evreux

Madame la Rectrice, Madame la Directrice académique,

J'ai été alerté par des collègues auxquels il a été demandé d'accompagner leurs élèves pour participer au salon de la défense qui se tenait le 17 octobre dans les locaux du Conseil départemental de l'Eure à Evreux.

L'événement était prévu pour les collégiens de Paul Bert, Navarre, Georges Politzer, Henri Dunant, Jean Jaurès, L'Immaculée, Saint-François et pour les lycéens d'Aristide Briand.

Les élèves étaient invités à visiter les stands de la gendarmerie, de l'armée, de la police et des pompiers.

Les collègues m'ont rapporté que les militaires du stand de l'armée avaient apporté un fusil d'assaut qu'ils ont fait tenir par les élèves qui pouvaient en outre faire semblant de tirer avec.

Sur une des photos du site de la DMD27 on voit d'ailleurs un militaire tendre un pistolet aux élèves.

Les élèves pouvaient enfiler un gilet pare-balle ou porter un casque.

La gendarmerie exposait également des motos et les élèves pouvaient monter sur l'une d'elle.

Elle mettait à disposition un casque de réalité virtuelle, etc.

Pour justifier que les enseignants accompagnent leurs élèves, la sortie a été présentée comme relevant du *Parcours avenir et du parcours citoyen*. Il s'agissait donc d'une opération visant à promouvoir l'orientation vers les métiers de la défense.

L'affiche de l'événement présente les organisateurs de cette « attraction » : le département, la préfecture, l'académie de Normandie, la police, la Croix-Rouge, les sapeurs-pompiers de l'Eure, le CIRFA, le SNU, la sécurité civile, etc. Mais ce sont l'armée, la police et les sapeurs-pompiers qui occupaient principalement cette manifestation.

Au moment où dans tous les établissements on explique aux collègues que les crédits pédagogiques ont été réduits à peau de chagrin et qu'il va falloir faire des choix difficiles entre les actions pédagogiques prévues, affréter des cars pour cette sortie interroge pour le moins. Le SNFOLC 27 constate que pour organiser de telles sorties, on a su trouver de l'argent. C'est donc que l'Education nationale a jugé que c'était une priorité.

Que l'on supprime des heures de cours pour des centaines d'élèves pour aider l'armée et la police à recruter semble donc devenu une priorité. Cela signifie que pour les responsables de l'organisation de cette manifestation l'instruction ne l'est plus, cédant la place à la promotion des métiers de la défense.

Il n'échappera à personne que même si cet événement a eu lieu les années précédentes, les moyens qui y sont consacrés cette année malgré les contraintes budgétaires et la priorité qui lui est donnée se situent dans un contexte de montée des tensions au niveau international et où les menaces de guerre aux portes de l'Europe sont ressassées par les médias nationaux.

La participation de nos élèves à cette manifestation prend donc une tournure que nous dénonçons fermement.

En effet, les « attractions » proposées ne sont pas anodines. On sait que beaucoup de nos élèves rêvent d'avoir un scooter, alors les inviter à monter sur une moto de la gendarmerie est forcément une incitation. Quel peut être l'effet sur ces enfants de pouvoir également manier une arme ?

Permanences: du lundi au vendredi (9h-17h)

Parmi les élèves des établissements concernés par cette opération de promotion, nous comptons des élèves de familles réfugiées qui ont fui des pays en guerre. A-t-on réfléchi à l'effet que peut produire sur eux la vue des armes et des soldats ?

Le SNFOLC27 rappelle que la place de nos élèves est à l'école et non à manier des armes.

Que l'Etat fasse la promotion des métiers de l'Etat n'est pas choquant mais qu'il la réduise à ceux de la défense révèle un choix que nous condamnons.

Nous aimerions que l'Etat consacre autant de moyens financiers à présenter aux élèves les métiers de l'Etat comme ceux de l'Ecole publique et de l'Hôpital public par exemple... Mais force est de constater que ce n'est pas le cas.

Pour le SNFOLC de l'Eure, les personnels de l'Education nationale des collèges et lycées concernés se sont retrouvés instruments malgré eux d'une opération de communication voire de propagande. Nos collègues ont été choqués que l'on manipule nos élèves pour banaliser les métiers liés aux armes et à la guerre. Ce n'est pas acceptable car ce n'est pas le rôle des enseignants.

Les enseignants ne sauraient être les relais d'une idéologie ni des choix politiques du gouvernement. Ce principe fait intégralement partie de leurs obligations statutaires.

La situation que nous dénonçons rend plus que jamais d'actualité le Manifeste des instituteurs syndicalistes du 26 novembre 1905 auquel nous sommes profondément attachés : « Notre enseignement n'est pas un enseignement d'autorité. Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain, ni même au nom du Peuple français que l'instituteur confère son enseignement : c'est au nom de la vérité. Les rapports mathématiques, les règles de grammaire, non plus que les faits d'ordre scientifique, historique, moral, qui le constituent, ne sauraient dès lors être soumis aux fluctuations d'une majorité. »

Pour le SNFOLC de l'Eure, il n'est pas question que les collègues participent de près ou de loin à préparer mentalement nos élèves à la guerre, à la banaliser et à les conditionner à porter les armes. Les fonctionnaires d'Etat ne sont pas au service de la politique va-t-en guerre du gouvernement.

Le SNFOLC de de l'Eure, demande que le rectorat de Normandie et l'inspection académique de l'Eure ne soient pas associés à des opérations de promotion des métiers de la défense et qu'elles garantissent à tout enseignant de pouvoir être dispensé de participer à de telles manifestations qui contredisent son devoir de neutralité, contreviennent à sa mission d'instruction et heurtent les valeurs humanistes et universalistes qu'il porte.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, Madame la Directrice académique, l'assurance de notre profond attachement au service public d'éducation et d'instruction.

Pour le SNFOLC 27 Laurent Baussier, secrétaire départemental

Summer of the second

Permanences: du lundi au vendredi (9h-17h)